

Rapport d'activités du Groupe de travail 3

Politique et assurance invalidité

pour l'Assemblée Générale de Forum Handicap Neuchâtel du 12 mars 2009

Tout au long de l'année 2008, la préoccupation centrale de ce groupe a été sans aucun doute l'assurance invalidité avec l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier, de la 5^{ème} révision de l'AI. Pour rappel, le projet de 5^{ème} révision AI avait été vivement combattu par Forum Handicap Neuchâtel et de nombreuses autres organisations du handicap et politiques au niveau national durant la campagne de votation du printemps 2007.

Composition du groupe et collaboration

Le GT3 est composé d'un noyau de membres actifs : Gisèle Ory, Catherine Bosshard, Patrice Chaduc d'Antenne Handicap, Delphine Vaucher d'insieme (en collaboration avec Pascale Hotz), Michel Guinand de la FST et Florence Nater de l'ANAAP. Il est complété par d'autres membres qui, sans participer de façon active, suivent néanmoins l'évolution des travaux : Nathalie Christe de Serei, Erika Tüller d'insieme, Simone Beck pour Prodowne et Hélène Reynaud-Sénès.

Le GT3 de Forum Handicap a essentiellement travaillé, tout au long de l'année 2008, au sein de la « coordination cantonale neuchâteloise du suivi de la 5^{ème} révision AI ». Au lendemain de la votation du 17 juin 2007, le comité cantonal intitulé « NON à la 5^{ème} révision AI », piloté sous l'égide de Forum Handicap en collaboration avec des partenaires politiques, avait décidé de continuer ses activités afin de suivre l'application concrète de la 5^{ème} révision AI. C'est dans ce contexte que s'est donc créée, en automne 2007 déjà, la « coordination cantonale du suivi de la 5^{ème} révision AI ». Outre le noyau des membres du GT3 cité précédemment, cette coordination a pu compter également sur la collaboration précieuse de Simone Juillerat Meyer d'Antenne Handicap, Elisabeth Guillet pour la FSA, André Frutschi pour les Verts, Odile Duvoisin et François Cuche pour le PS, Nimrod Kaspi.

Objectifs et travaux de la coordination

Le précepte de la coordination cantonale se veut positif. Même si nous avons vivement combattu la 5^{ème} révision AI, nous avons accepté le résultat populaire et ce qui compte à partir de là pour la coordination c'est avant tout de s'assurer que les éléments positifs figurant dans la 5^{ème} révision AI, en particulier dans le domaine de la réinsertion, soient mis en œuvre dans toute l'étendue promise par le législateur et les milieux qui ont défendu cette 5^{ème} révision.

La coordination s'est donc fixé les objectifs suivants :

- suivre les effets des engagements pris par les associations patronales durant la campagne qui avait précédé la votation ;
- vérifier les connaissances des employeurs et l'application des nouveaux instruments prévus par la LAI dans le cadre des entreprises ;
- assurer un suivi des mesures prises par les instances officielles concernées (AI et OFAS) et vérifier notamment que les moyens financiers promis soient véritablement engagés, tant au niveau national qu'au niveau plus local.

La coordination s'est réunie à 7 reprises durant l'année 2008, séances durant lesquelles elle a coordonné, préparé et discuté des actions suivantes réalisées dans le courant de cette année :

1. préparation d'une conférence de presse, en mai, pour annoncer officiellement et publiquement l'existence de la coordination ;
2. préparation d'une rencontre, réalisée en 2 fois, avec M. Fierloni, directeur de l'Office AI du canton de Neuchâtel ;
3. mise sur pied, suivi d'une enquête-sondage réalisée auprès des 40 plus grands employeurs du canton et élaboration d'un rapport final, disponible sur le site www.forum-handicap-ne.ch

Pour le groupe de travail " Politique et AI " de Forum Handicap Neuchâtel

Florence Nater

Les Hauts-Geneveys, le 10 mars 2009